

SERVICE D'HOSPITALISATION DE JOUR MEDICALE (HDJ)

Secrétariat / coordination

 04.79.89.55.38

 04 79 .89.43.04

Praticiens hospitaliers

Docteur F. GRAILLES - Docteur JX. RAFFI - Docteur MH. SIMON

IDE

 04.79.89.56.59

Cadre de santé

 04 79 89 55 55, poste 57 23

Soins de support

Assistante sociale

ELSA

psychologue (EMSP)

diététicienne

kinésithérapeute

Madame, Monsieur

Vous allez être hospitalisé (e) à la journée dans le service d'Hospitalisation de Jour Médicale.

Le service est situé au premier étage et est ouvert du mardi au vendredi de 8h15 à 18h15.

Une équipe composée d'une aide-soignante, d'une infirmière et d'un médecin va vous prendre en charge pendant votre séjour.

Selon le traitement qui doit vous être administré, vous serez installé (e) en chambre ou en fauteuil. Dans tous les cas, le respect de votre intimité et de la confidentialité de vos données personnelles sera garanti.

Vous pouvez joindre le service tous les jours de la semaine de 8 h à 16 h en vous adressant au **secrétariat au 04 79 89 55 38**. La secrétaire vous mettra en relation avec la personne la plus à même de répondre à votre demande.

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre les infirmières du service du mardi au vendredi entre 8h15 et 18h15 **au 04 79 89 56 59**

En cas d'urgence, vous pouvez appeler votre médecin traitant ou le 15 qui vous orientera vers le service d'urgence si besoin.

L'équipe de l'HDJ médicale

LIVRET D'ACCUEIL

Hôpital De Jour Albertville

*« La vie est un mystère qu'il faut vivre, et
non un problème à résoudre »*

Gandhi

Madame, Monsieur,

Ce livret d'accueil a été spécialement conçu à votre intention pour vous préparer à vos séances de chimiothérapie. Il contient des informations sur les différents aspects de votre séjour dans le service d'hôpital de Jour (HDJ) du CHAM (Centre Hospitalier Albertville-Moûtiers).

Le personnel tient à vous réserver le meilleur accueil.

Toute l'équipe vous accompagnera tout au long de votre traitement et sera particulièrement attentive au bon déroulement de vos séances.

SOMMAIRE

LE PROCESSUS D'ELABORATION DE VOTRE STRATEGIE THERAPEUTIQUE.....	3
CONSULTATION D'ANNONCE INFIRMIERE.....	4
VOTRE HOSPITALISATION.....	5
VOTRE ENTREE.....	6
VOTRE SEJOUR.....	6
VOTRE SORTIE.....	9
HAD (HOSPITALISATION A DOMICILE).....	10
CONSULTATIONS.....	11
ACCOMPAGNEMENT ET SOINS DE CONFORT.....	11
DIETETICIENNE.....	12
ASSISTANTE SOCIALE.....	13
ACTIVITES PHYSIQUES ET CREATIVES.....	14
ASSOCIATIONS - SITES D'INFORMATIONS.....	16

LE PROCESSUS D'ELABORATION DE VOTRE STRATEGIE THERAPEUTIQUE

Vous avez vu en consultation votre médecin référent pour la première fois. Cette première consultation était une consultation d'annonce et d'ancrage. Vous avez fait connaissance avec le médecin qui a recueilli tous les éléments nécessaires à la compréhension de votre situation médicale afin de pouvoir aboutir à une décision thérapeutique.

Dans un second temps, votre dossier a été discuté en réunion de concertation pluri-disciplinaire (RCP).

La RCP se tient de façon régulière dans l'établissement, elle réunit au minimum un cancérologue, un radiologue, un chirurgien et un anatomopathologiste.

Lors de cette RCP, les documents radiologiques et médicaux sont présentés. La décision, dans la plupart des cas, est prise en confrontant votre cas à un document appelé thésaurus, c'est en sorte un guide de bonnes pratiques, élaboré au niveau régional ou national et diffusé dans l'ensemble des établissements de cancérologie.

Parfois, pour des cas plus complexes, les médecins de la RCP décident de saisir soit un expert reconnu dans la pathologie que vous présentez pour rendre un avis, soit une RCP régionale.

Le processus de décision en RCP peut vous paraître un peu compliqué, en fait ce processus est destiné à vous protéger en garantissant un mode de décision fiabilisé, reposant sur la compétence médicale et la connaissance scientifique.

Dans certain cas, on vous proposera d'intégrer un essai thérapeutique. Dans ce cas, vous verrez un médecin référent lors d'une consultation dédiée à l'explication des modalités de cet essai thérapeutique.

Vous devez savoir que les essais thérapeutiques sont encadrés par une loi garantissant vos droits ainsi que la qualité de la recherche clinique : c'est la loi du sénateur Hurriet.

Les essais thérapeutiques permettent un accès aux thérapies innovantes.

CONSULTATION D'ANNONCE INFIRMIERE

Vous allez être traité(e) par chimiothérapie, radiothérapie et/ou chirurgie.

Le médecin vient de vous annoncer votre maladie ; il est légitime que vous vous posiez des questions sur :



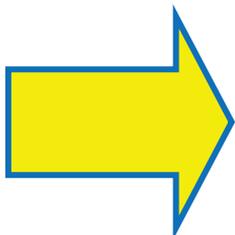
- La maladie
- Les examens complémentaires,
- Les traitements,
- Votre parcours de soins,
- Le rôle du médecin traitant, du pharmacien, de l'infirmière libéral, de l'HAD....
- Le rôle des associations.

Les infirmières du dispositif d'annonce proposent de vous rencontrer et de vous accompagner après l'annonce de votre maladie par le médecin, mais aussi tout au long de votre traitement.

Elles assurent le lien avec d'autres professionnels au sein de l'hôpital ainsi qu'en extra hospitalier.

Elles sont là pour répondre à vos interrogations.

Vous pouvez joindre les infirmières du dispositif :



❖  04 79 89 56 59

❖ Lors d'une hospitalisation au sein du CHAM par l'intermédiaire du personnel soignant.

VOTRE HOSPITALISATION (1er étage de l'Hôpital)

Vous repérez dans l'hôpital



ESCALIER
HALL D'ACCUEIL

Présentation de l'unité

L'hôpital de Jour est une unité de 8 places située au 1^{er} étage du site d'Albertville du CHAM.

Elle est composée de :

- 4 chambres seules équipées de lits médicalisés avec salle d'eau et WC
- 1 chambre double équipée de lits médicalisés avec salle d'eau et WC
- 1 salle avec 3 fauteuils et WC attenant
- 1 bureau médecin
- 1 office de soin
- 1 bureau de consultation à l'entrée du service permettant l'examen de patient pris en charge en fauteuil dans la salle prévue à cet effet.

Les locaux communs sont mutualisés avec un service de 19 lits d'hospitalisation ouvert de décembre à avril. Ce service jouxtant les locaux de l'hôpital de jour permet de répondre aux besoins de la saisonnalité.

La configuration architecturale et fonctionnelle de l'unité garantit à chaque patient les conditions d'hygiène et d'asepsie nécessaires ainsi que le respect de la confidentialité et de son intimité.

L'hôpital de Jour est ouvert du mardi au vendredi de 8h00 à 18h00 et fermée les jours fériés. Les jours d'ouverture peuvent être modifiés exceptionnellement pour faire face à l'activité en cas de jour fériés en semaine (contrainte de rythme de chimiothérapie).

VOTRE ENTREE

Coordonnées et contacts utiles

Dès le début du traitement, communiquez-nous vos coordonnées.

Veillez également nous indiquer le nom du laboratoire de votre choix. Celui-ci nous faxera vos résultats. En effet, avant chaque cure de chimiothérapie, il est nécessaire d'effectuer un bilan sanguin.

Vos résultats peuvent nous obliger à reporter votre chimiothérapie. A la réception du bilan, nous vous en aviserons par téléphone.

Une date pour une nouvelle analyse ainsi qu'une nouvelle date de convocation vous seront indiquées.

Démarches administratives

Passage au bureau des entrées :

- ➔ Lors de la **première cure**
- ➔ **En début d'année**, pour la mise à jour de votre dossier.

VOTRE SEJOUR

Nous nous attachons à rendre les délais d'attente les plus courts possibles. Néanmoins, urgences et priorités peuvent surgir à tout moment... pour une meilleure organisation, nous vous demandons de respecter l'heure de votre convocation.

Votre traitement sera administré en Hôpital de Jour, vous repartez donc à domicile dans la journée.

La secrétaire vous donnera une date et une heure de convocation.
Elle est joignable au **04.79.89.55.38**.

Il n'est pas nécessaire d'être à jeun, et vous pouvez prendre vos traitements habituels.

Une prise de sang vous sera prescrite, à réaliser au minimum 48H avant votre rendez-vous.

A chaque cure, l'équipe soignante surveillera votre tension artérielle, votre pouls, votre température ainsi que votre poids. On vous installera dans votre chambre et vous proposera une boisson.

Un médecin formé en oncologie vous rencontrera.

Il assurera le suivi de votre chimiothérapie en corrélation avec votre oncologue référent.

La consultation médicale

A chaque séance, votre médecin :

- fait le point sur votre état de santé (bilan biologique, radios...) ;
- réalise un examen clinique ;
- prescrit le traitement nécessaire ;
- vous informe de votre prise en charge thérapeutique;
- vous donne les consignes et les conduites à tenir pour votre retour à domicile ;
- établit les ordonnances et les documents nécessaires à votre prise en charge.

C'est une infirmière diplômée d'Etat et compétente en cancérologie qui administre les traitements prescrits par votre médecin oncologue.

Les médicaments sont préparés et reconstitués dans notre unité pharmaceutique spécialisée et isolée.

L'infirmière vous prend en charge, administre votre traitement, surveille votre état de santé ainsi que le déroulement de la séance, gère les effets secondaires et organise votre retour à domicile.

Le transport

Vous avez la possibilité de vous faire accompagner en véhicule personnel ou par un organisme de transport (taxi conventionné, VSL, ambulance). Nous vous déconseillons de venir seul avec votre voiture lors de la première séance. Lors des séances suivantes, il est important d'avoir l'avis du médecin.

Le repas

Si votre séance se déroule sur le créneau du déjeuner, un choix de repas vous sera proposé en chambre. Les repas servis dans l'unité sont préparés par le centre hospitalier dans le respect des normes d'hygiène. Les menus tiennent compte de votre régime et de votre culture

Hospitalisation

Dans la mesure du possible, nous vous offrons une chambre individuelle. Des contraintes de planning peuvent nous obliger à vous attribuer une chambre double. Pour ces événements, merci de votre compréhension.



Visite

Accompagnants en hôpital de jour.

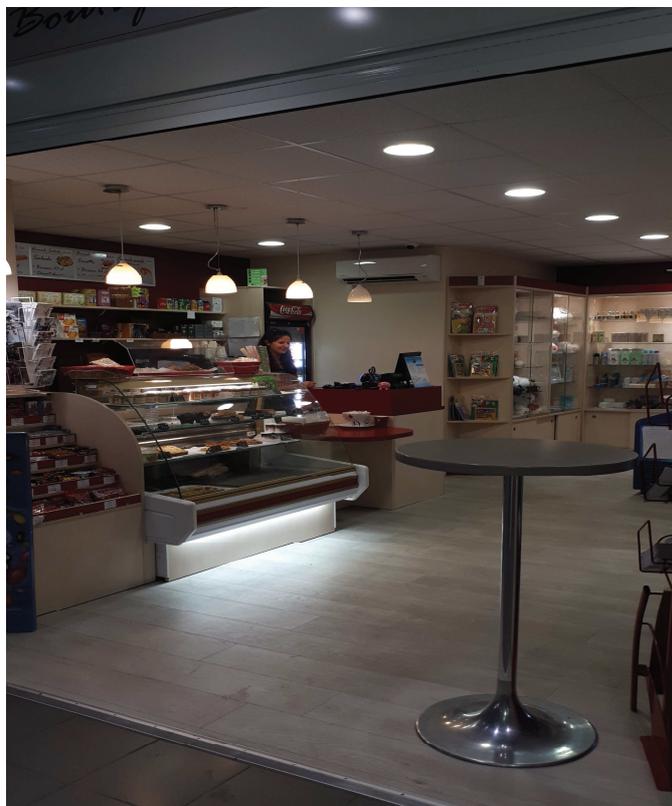
Une personne de votre choix est autorisée à rester à vos côtés. Cette pièce est un lieu de soins, il est demandé à votre proche d'user de discrétion.

Télévision

L'accès aux chaînes télévisées vous est fourni gracieusement.

Presse

Un coin presse et une boutique pour les accompagnants se trouve au rez-de-chaussée, dans le hall d'accueil de l'hôpital, ouvert de 9h30 à 17h30.



VOTRE SORTIE

La secrétaire ou l'infirmière vous remettra :

- Une ordonnance pour votre prochain bilan,
- Une convocation pour votre prochaine hospitalisation.

Pensez à récupérer, le cas échéant, vos clichés radiographiques, votre carnet de surveillance de chimiothérapie, votre carte de groupe sanguin... un courrier médical sera adressé directement à votre médecin traitant

HAD (HOSPITALISATION A DOMICILE)

Votre médecin référent vous a proposé un suivi après la chimiothérapie à domicile avec le service HAD du CHAM.

Après votre accord vous serez contacté par le service d'HAD pour votre prise en charge à votre sortie de l'hôpital de jour.

Qu'est-ce que l'hospitalisation à domicile ?

L'HAD est un mode alternatif d'hospitalisation. Elle permet de dispenser des soins ponctuels (antibiothérapies, traitements intraveineux...), continus ou de réadaptation au domicile, formalisé dans un projet thérapeutique.

Elle peut assurer, entre autre, le suivi post chimio-thérapeutique après la mise en place du traitement en Hôpital De Jour au CHAM

L'hospitalisation à domicile permet la continuité des traitements entre le médecin prescripteur et les professionnels qui interviennent à domicile

Elle assure une réponse adaptée 7j/7 et 24h/24 par des professionnels de santé spécifiquement formés. Elle assure la sécurité et la fiabilité des transmissions grâce à un système d'information partagé performant.

L'HAD accueille les patients adultes habitant le bassin albertvillois, la Tarentaise, le Beaufortain, le Val d'Arly et une partie de la Combe de Savoie

Le suivi post chimio en HAD

Un infirmier de l'HAD vous contactera pour connaître votre environnement, les intervenants libéraux qui assurent vos soins habituellement, vos habitudes de vie.

Le jour de la pose de chimio en HDJ, les deux services communiquent pour connaître au plus juste comment s'est passé votre séance, ainsi que les surveillances et soins spécifiques à vous prodiguer.

Vous repartez chez vous avec un diffuseur ou une pompe. Un infirmier de l'HAD ira vous voir à domicile afin d'assurer une première surveillance clinique.

Le lendemain, votre infirmier libéral ou l'infirmier de l'HAD assure une visite et une surveillance à votre domicile.

A la fin de votre chimiothérapie, l'infirmier vient vous retirer votre perfusion et récupérer le matériel et organise la « sortie » de l'HAD jusqu'à votre prochaine cure.

Si besoin, l'infirmier de l'HAD se déplacera chez vous, le médecin de l'HAD peut venir à domicile s'il le juge nécessaire.

CONSULTATIONS

ACCOMPAGNEMENT ET SOINS DE CONFORT

Cette consultation vise à assurer, pendant votre traitement, la meilleure qualité de vie possible pour vous et votre entourage, tant sur le plan physique que psychologique.

Une équipe pluridisciplinaire, constituée de professionnels spécialisés dans les soins de confort, est présente dans le service, et travaille en lien avec votre équipe médicale référente.

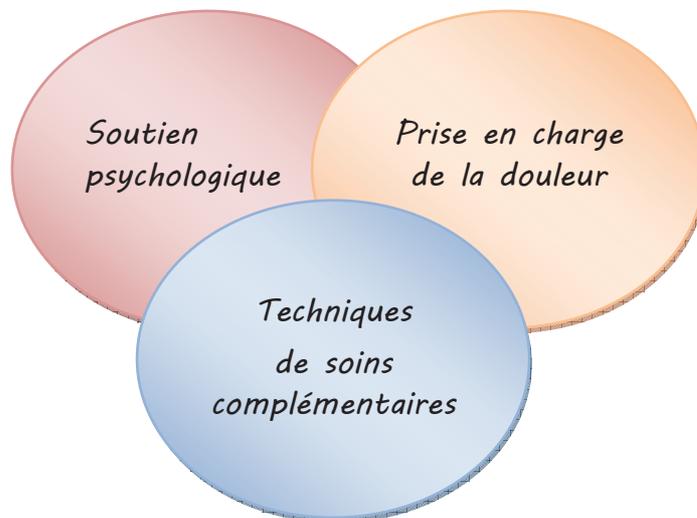
Cette équipe est disponible, si vous le souhaitez, pour :

- ✓ Être écouté et vous sentir soutenu
- ✓ Accompagner votre entourage
- ✓ Prévenir et traiter la douleur
- ✓ Proposer des techniques de soins complémentaires pour améliorer votre confort : aromathérapie, toucher-massage, hypnose.

L'équipe est constituée

- ✓ d'une secrétaire : Mme B. Herduin
- ✓ d'une psychologue : C. Jarnier Barrucand
- ✓ de deux médecins : Dr F. Chartier, Dr C. D'Aranda
- ✓ de deux infirmières : M. Chalendard, A. Virlaz

Pour les joindre adressez-vous à l'équipe de l'HDJ



DOULEUR

Les douleurs aiguës et chroniques sont fréquentes. Elles ont un retentissement non seulement sur la personne touchée mais aussi sur son entourage.

La consultation douleur permet l'amélioration de sa prise en charge avec différents objectifs :

- Evaluer votre douleur et son retentissement sur votre qualité de vie,
- Vous informer ainsi que votre entourage sur les différents traitements possibles : médicamenteux ou non (TENS : neurostimulation électrique transcutanée, hypnose...),
- Anticiper les effets indésirables de ces traitements pour maintenir une bonne observance et donc l'efficacité de celui-ci.

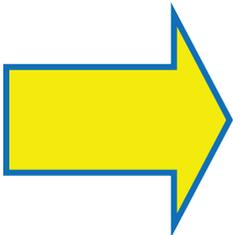


Une équipe mobile « douleur - soins palliatifs » se déplace en cas d'hospitalisation, à la demande des médecins du service.

N'hésitez pas à en parler, une solution existe.

Vous pouvez prendre rendez-vous :

- ❖ Lors d'une hospitalisation au sein du CHAM par l'intermédiaire du personnel soignant.



- ❖  secreteriat.hdjmed@cham-savoie.fr

DIETETICIENNE

Au sein de l'hôpital, vous pouvez, si vous le souhaitez, rencontrer une diététicienne durant le traitement de votre maladie pour :

- Vous accompagnez pour l'adaptation de l'alimentation

Vous perdez du poids ou vous avez du mal à vous alimenter, l'équipe de diététiciens se tient à votre disposition pour vous conseiller et adapter votre alimentation en fonction de vos symptômes, de votre pathologie et de votre traitement.

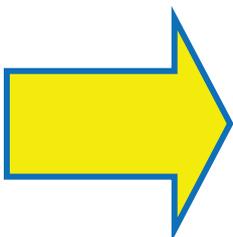


- Vous guider en cas de prise de poids avant ou pendant les traitements

Vous prenez du poids, souffrez de surpoids, d'obésité ou de troubles métaboliques.

La prise en charge du surpoids, de l'obésité ou d'une prise de poids avant ou pendant les traitements est essentielle et doit faire l'objet d'un suivi régulier. En effet, le maintien d'un poids stable durant toute la durée de votre prise en charge est primordial pour une meilleure tolérance des traitements et une diminution des risques de récurrences. La diététicienne intervient pour le rééquilibrage alimentaire et dans le surpoids par des conseils et de la prévention.

- Rechercher avec vous des solutions adaptées à votre situation.



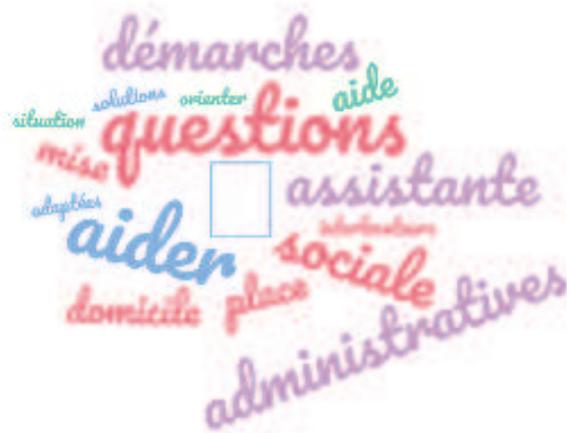
Vous pouvez prendre rendez-vous lors d'une hospitalisation au sein du CHAM par l'intermédiaire du personnel soignant.

ASSISTANTE SOCIALE

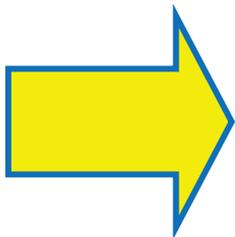
Au sein de l'hôpital, vous pouvez, si vous le souhaitez, rencontrer une assistante sociale durant le traitement de votre maladie pour :

- Vous aidez dans les démarches administratives liées à la maladie (ex : indemnités journalières, complémentaire de santé)
- Vous aidez dans la mise en place d'aide à domicile (ex : garde d'enfants, aide à la personne, aide ménage.....)
- Vous orienter vers d'autres interlocuteurs
- Rechercher avec vous des solutions adaptées à votre situation.

Elle est là pour répondre à vos questions.



Vous pouvez prendre rendez-vous :



- ❖ Lors d'une hospitalisation au sein du CHAM par l'intermédiaire du personnel soignant.

- ❖  al.chevreul@cham-savoie.fr

j.simonet@cham-savoie.fr

ACTIVITES PHYSIQUES ET CREATIVES

Orientation vers des structures de ville adaptées.

Objectifs :

- ✚ Lutter contre la fatigue,
- ✚ Pratiquer une activité physique régulière,
- ✚ Retrouver le plaisir du mouvement,
- ✚ Stabilisation de poids,
- ✚ Détente, bien-être physique et psychologique.



Conseils pour une reprise d'activité physique adaptée :

- Apprendre à gérer ses efforts (marche, vélo d'appartement, cardio training)
- S'approprier des exercices de renforcement musculaire adaptés.
- Savoir s'étirer ;

Vous pouvez prendre rendez-vous :

❖ Maison des associations, 21 rue Gorges Lamarque, Albertville.



04 79 32 42 95.

❖ Comité CAMI Savoie : Laetitia HUBERT



06.22.73.83.08.



cami73@sportetcancer.com.

❖ La Palette Albertvilloise, 14 Montée Adolphe Hugues,
73200 Albertville.



06 45 89 42 44.

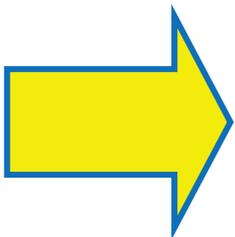
❖ Maison de santé Bourg st Maurice, 139 Rue du Nantet,
73700 Bourg St Maurice.



04.84.35.06.00



www.maisondesante-bsm.fr



ASSOCIATIONS – SITES D'INFORMATIONS

* LIGUE CONTRE LE CANCER *

Les bénévoles de l'Espace Ligue d'Albertville vous accueillent le 2ème lundi du mois de 14h à 16h à la Maison des Associations,
21 rue Georges Lamarque
73200 Albertville (2ème étage).

 04 79 32 42 95.

 www.ligue-cancer.asso.fr

* VIE APRES CANCER : Web documentaire *

 www.a-vivre-ouvert.fr

* CANCER DU SEIN : rester femme vivre bien *

Maison des associations D/3
67 rue St Francois de Sales
73 000 Chambéry

 06.38.43.90.56

* LOVELY PERRUQUE, Groupe Médical :

341 Avenue de la Gare
38 530 Pontcharra

 07.67.54.65.10

* IAS : Information et aide aux stomisés de Savoie et Hautes Savoie *

 04.79.85.53.81

 www.Fsf.asso.fr

* UNION DES ASSOCIATIONS FRANCAISES DE LARYNGECTOMISES ET MUTILES DE LA VOIE RHONES ALPES *

3 rue Greuillet
69007 Lyon

 04.78.58.35.88

 www.mutiles-voix-ra.com

* INSTITUT NATIONAL CONTRE LE CANCER * :

 www.e-cancer.fr.

* CAPEMPOI 73-74 :

24 Rue Aristide Berges,
73000 Chambéry

 09.70.19.26.09